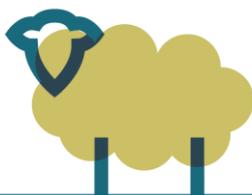




RAPPORT D'ACTIVITÉS SYNTHÉTIQUE



2018



LA VIE DU SYNDICAT MIXTE	4
LE BUDGET 2018	4
LES RESSOURCES HUMAINES	5
LES ACTIONS MENÉES EN 2018	7
LES INVENTAIRES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES	8
PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LA GEODIVERSITE	9
GESTION/PRESERVATION/RESTAURATION DES MILIEUX	10
REGIE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES SITES NATURELS FREQUENTES.....	11
VERS UNE VALORISATION ET UNE DIFFUSION DU PATRIMOINE BÂTI DU VERDON	12
LA SENSIBILISATION ET LA SECURISATION DES VISITEURS.....	13
PLAN DE GESTION DES DOMAINES DE VALX-FELINES.....	14
GERER, DIFFUSER ET VULGARISER LES DONNEES.....	15
AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LE TERRITOIRE SELON LES PUBLICS CIBLES.....	16
MOBILISER ET ACCOMPAGNER LE RESEAU DES PARTENAIRES.....	17
DEVELOPPER L'IMPLICATION DES PUBLICS.....	18
METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTERPRETATION DU TERRITOIRE	19
STRUCTURER LA DESTINATION TOURISTIQUE VERDON	20
REDUIRE LA VULNERABILITE ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE DU TERRITOIRE.....	21
RELOCALISER L'ECONOMIE ET LES ECHANGES	22
CONCILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET BIODIVERSITE	23
VERS DES DOCUMENTS EXEMPLAIRES DE PLANIFICATION URBAINE ET DES PAYSAGES REQUALIFIES.....	24
DECLINAISON DE LA TVB SUR LE TERRITOIRE DANS UN PLAN PAYSAGES, AGRICULTURE, PASTORALISME ET BIODIVERSITE ...	25
COOPERATION : DU LOCAL A L'INTERNATIONAL	26
AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU.....	27
PRESERVER ET VALORISER LES MILIEUX AQUATIQUES	28
ALLER VERS UNE GESTION SOLIDAIRE DE LA RESSOURCE EN EAU	29
AMELIORER LA QUALITE DES EAUX	30
CONCILIER LES ACTIVITES TOURISTIQUES LIEES A L'EAU AVEC LES AUTRES USAGES ET LA PRESERVATION DES MILIEUX	31
REMERCIEMENTS	32

LA VIE DU SYNDICAT MIXTE

Un Parc naturel régional est un territoire dont la valeur des patrimoines naturels et culturels remarquables justifie une reconnaissance nationale. Ce territoire est labellisé « Parc naturel régional » dès lors que ses élus s'engagent dans un projet qui allie développement et préservation des patrimoines. La charte du Parc fixe les orientations du développement économique et social, dans le souci du renouvellement des ressources et de la valorisation des patrimoines. L'État donne le label Parc naturel régional, pour une durée de 15 ans.

Né en 1997, le Parc naturel régional du Verdon est géré par le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon auquel ont adhéré 46 communes, 2 départements (les Alpes-de-Haute-Provence et le Var) ainsi que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Parc naturel régional du Verdon est une collectivité locale. Son organisation fait travailler côte à côte des instances décisionnelles (élus des collectivités adhérentes) et des structures participatives ouvertes aux citoyens, aux associations, aux professionnels, aux scientifiques. Une équipe pluridisciplinaire de salariés est au service de l'ensemble.

Les instances de décision

C'est le comité syndical (équivalent d'un conseil d'administration) du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon qui prend les grandes décisions (budget, créations d'emplois, statuts, orientations).

Il est composé de représentants des collectivités adhérentes au syndicat pour au moins l'un de ses deux objets (63 communes, 3 départements, la Région, 7 intercommunalités).

Y siègent également avec voix consultative, les chambres consulaires, les représentants du conseil de développement et de l'association des Amis du Parc.

Pour les affaires courantes, le Parc est dirigé par un bureau de 22 membres élus au sein du comité syndical et animé par un président.

Les instances consultatives

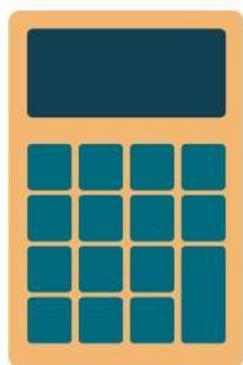
Le Parc naturel régional du Verdon, c'est 33 000 habitants qui apportent leurs savoirs, leurs idées, leurs attentes. Ils sont force de proposition au sein de plusieurs structures participatives :

5 commissions thématiques permanentes (eau, patrimoines naturels, développement économique, sites-paysages et aménagement, diffusion des connaissances) ; des groupes de travail ou des comités de pilotage qui œuvrent sous la responsabilité des élus ; le conseil scientifique ; le conseil de développement.



LE BUDGET 2018

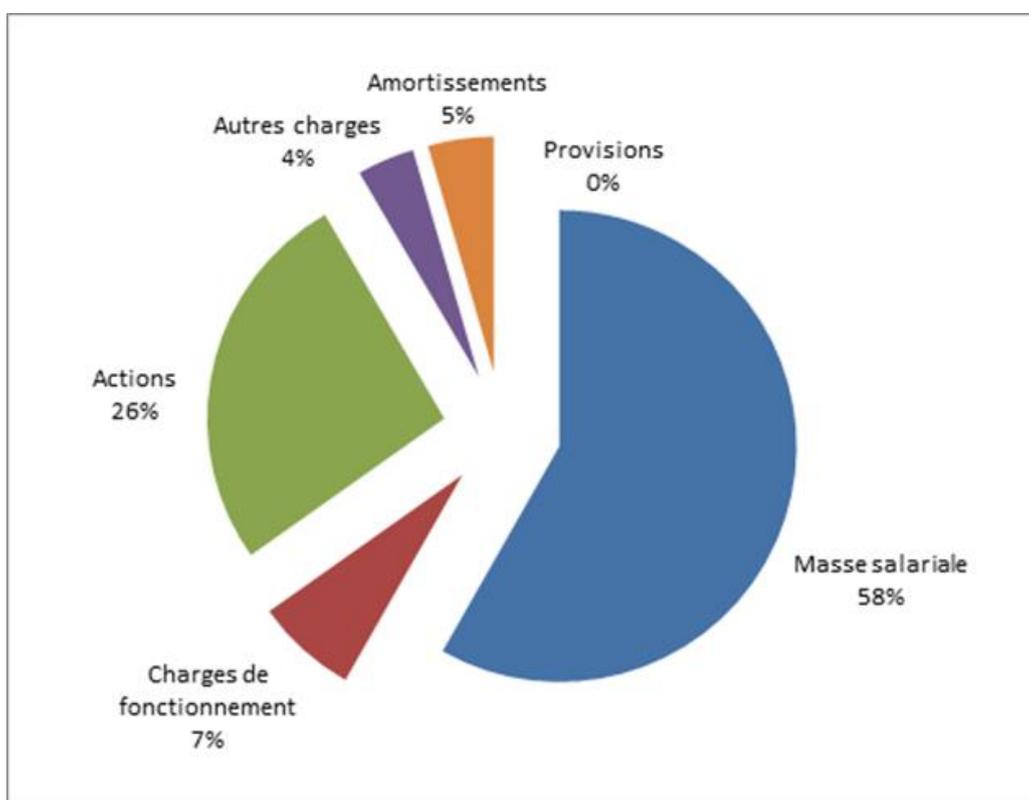
Les recettes du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon proviennent d'abord des cotisations de ses membres :



- les communes qui ont adhéré à l'objet Charte à hauteur de 3,8 € par habitant (population DGF),
- Les communes qui ont adhéré à l'objet Gestion globale du grand cycle de l'eau à hauteur de 0,20 € par habitant (population DGF), soit un total de 185 440 €,
- les 2 départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var qui contribuent à hauteur de 103 138 € chacun,
- le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui apporte la part la plus importante : 965 968 €,
- une dotation de fonctionnement de l'État de 124 000 €

Le budget est ensuite équilibré par les subventions sollicitées auprès des conseils départementaux, du Conseil régional, de l'État, de l'Union européenne et des partenaires tels que l'Agence de l'eau, EDF, l'Occitane... en lien avec le programme d'actions.

Les dépenses de la section de fonctionnement évoluent entre 2,5 et 3 millions d'euros, ces dernières années. En 2018, elles s'élevaient à 2 855 075 € (résultats du compte administratif 2018), réparties comme suit :



En 2018, le taux de réalisation des dépenses est en progression, il atteint 87 % des dépenses prévisionnelles.

La principale intervention du Parc étant liée à son apport en ingénierie, la part des dépenses de personnel dans le budget est importante.

Les dépenses d'investissement sont moindres car le syndicat n'a pas vocation à réaliser directement des aménagements. Elles totalisaient 255 318 € en 2018 (dont : 14 734 € pour la réhabilitation du pigeonnier de la ferme de Valx, 15 853 € pour la finalisation des travaux d'amélioration de l'accueil à la maison du Parc, 58 791 € pour l'achat de 2 véhicules électriques subventionnés dans le cadre de TEPCV et bénéficiant de bonus écologique, 53 342 € pour l'isolation des bureaux et des combles à la maison du Parc et pour le remplacement de la chaudière, 11 797 € pour le renouvellement du parc informatique et).

LES RESSOURCES HUMAINES

En 2018, 38 techniciens salariés mettaient en œuvre les actions du Parc, apportant ainsi leurs compétences interdisciplinaires. Ils sont la boîte à outils du Parc.

Cette équipe évolue en fonction des projets validés dans le programme d'actions pluriannuel. Chaque année, elle est renforcée par plusieurs stagiaires. En 2018, elle a intégré également un apprenti et trois services civiques.

Les interventions de l'équipe du Parc sont très diverses ; certaines activités sont récurrentes et assurent le fonctionnement de la structure (suivi administratif, marchés publics, gestion financière et comptable, gestion des ressources humaines, secrétariat, accueil, communication, entretien des locaux et des domaines...). D'autres permettent de faire vivre les instances de participation et les groupes de travail liés aux projets, de maintenir les échanges, de représenter la structure, et de peser



dans les différents réseaux ou lieux de décisions pour faire valoir les intérêts du territoire. Enfin, une grande partie du temps est consacrée à l'accompagnement de projets portés par les communes, les intercommunalités ou les acteurs socio-économiques du territoire ou à mettre en œuvre les actions portées par le Parc.

Pour en savoir plus sur l'équipe : programme d'actions et trombinoscope (en cours d'écriture et mise à jour).

À télécharger sur notre site :
www.parcduverdon.fr/fr/page/trombinoscope

LES ACTIONS MENÉES EN 2018

Chaque année, entre 150 et 200 actions sont menées ou accompagnées par le Parc naturel régional du Verdon, toujours avec un ou plusieurs partenaires. En effet, le Parc n'a pas vocation à faire à la place des acteurs du territoire (collectivités, administrations, entreprises, associations, citoyens), mais à les aider à mettre en œuvre des actions contribuant au développement durable du Verdon.

Le rapport annuel d'activités est le document dans lequel est présenté le travail mené par les commissions thématiques pour répondre aux objectifs de chacune des 13 orientations de la charte du Parc. Cette charte, établie pour une période qui va de 2008 à 2023, constitue le plan de vie du Parc. Elle est déclinée en programmation d'actions de trois ans qui définissent des priorités opérationnelles.

Ce rapport ne contient pas une description de la totalité des actions. Il s'attache plutôt à dessiner un portrait simple de ce qui a progressé pour chaque orientation en 2017. Le rapport annuel d'activité est donc un guide qui permet de visiter la charte du Parc au travers d'actions concrètes et récentes.

L'ensemble de ces actions est rendu possible grâce aux financements mobilisés par le Parc auprès principalement de la Région, puis de l'Union européenne, de l'État, des départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, des communes et de nos partenaires privés (Société du canal de Provence, EDF, l'Occitane...).

À souligner, le travail indispensable réalisé par les services administratifs du Parc pour que les commissions puissent mener à bien leur œuvre.

Pour ceux qui souhaitent avoir des informations complémentaires sur l'une ou l'autre des actions et des orientations, il suffit de s'adresser à la maison du Parc ou de visiter notre site Internet : www.parcduverdon.fr

Bonne lecture !





Les inventaires et suivis scientifiques réalisés en 2018

Bourdons et papillons de jour sur le plateau de Valensole

Dans le cadre de la démarche REGAIN et du projet d'Observatoire de la biodiversité du Parc, un premier état des lieux de l'abondance et de la diversité des bourdons et papillons de jour a été réalisé sur le plateau de Valensole. Malgré des conditions météorologiques assez défavorables dans l'ensemble, l'inventaire a permis d'ores et déjà quelques résultats. Ainsi, il apparaît que la présence de Sainfoin et d'éléments paysagers comme les haies, les arbres isolés (ex : amandiers) sont très favorables aux pollinisateurs. Si les résultats sont moins concluants sur la diversité des espèces de bourdons, sans doute du fait du nombre restreint de bourdons observés, on observe cependant le même effet bénéfique sur la diversité des papillons.

En quelques chiffres : 181 bourdons observés dont 78% d'abeilles charpentrières ; 7 espèces/sous-espèces de bourdons et 27 espèces de papillons de jour.



Les zones humides

Sur seulement 14 zones humides du territoire du Parc, soit à peine 200 ha, les inventaires ont montré en quoi ces zones humides étaient de véritables oasis de biodiversité. Les chiffres sont plus que parlants : 133 espèces de papillons de jour, soit 56% des espèces connues en région (216 espèces) et 47% de la faune française ; 68 espèces d'orthoptères (criquets et sauterelles), soit 38% des espèces connues en région (181 espèces) et 31% de la faune française (222 espèces) !

En 2018, le diagnostic a été complété par une cartographie et un état des lieux de l'état de conservation des habitats et de la flore.

ZOOM sur les inventaires citoyens de la biodiversité à La Martre

Depuis 2012, le Parc propose à des communes volontaires de mieux connaître leur patrimoine naturel en y associant les habitants. Outil d'amélioration des connaissances, la démarche ne vise pas cependant à créer stricto sensu des atlas de la biodiversité, mais bien à créer du lien avec les habitants autour des enjeux de la biodiversité.

Sept communes se sont ainsi prêtées au jeu. En 2018, la démarche a eu lieu sur la commune de La Martre. Plus de 800 observations ont été réalisées au cours de l'année, soit près de 200 espèces faunistiques inventoriées.

En quelques chiffres :

- 7 sorties avec les habitants et ouvertes au grand-public ;
- 2 journées de prospections avec des naturalistes bénévoles ;
- un appui sur des inventaires spécifiques par des partenaires techniques ;
- 2 animations pour les enfants.



Les actions réalisées en 2018



Les contrats Natura 2000 – un outil de gestion contractuel

Sur les différents sites Natura 2000 du Parc, plusieurs contrats Natura 2000 sont aujourd'hui effectifs ou seront instruits en 2018 (appel à projets du Conseil régional) :

- Le Conservatoire du Littoral a acquis en 2015 la ferme de la Grande Forêt (Aiguines) et a entrepris la restauration et la revalorisation de ce domaine agricole. Le Conservatoire a choisi de dédier une partie de la bâtisse aux chauves-souris. Un aménagement dédié au sein même de la bergerie a ainsi été réalisé. Un contrat Natura 2000 a été dans le même temps mobilisé pour restaurer d'anciens prés aujourd'hui abandonnés par le pâturage. Ils sont en cours de réouverture afin d'en restaurer leur valeur pastorale ainsi qu'écologique.
- D'autres contrats Natura 2000 consistent à préserver des arbres remarquables au sein de massifs faisant l'objet d'opérations sylvicoles. Ces arbres devront être maintenus à minima une trentaine d'années. Avec leur âge avancé (parfois 300 ans) et leur diamètre respectable (jusqu'à 1m20 de diamètre), ils représentent des gîtes très favorables pour les oiseaux forestiers (pics, chouettes), pour les chauves-souris forestières (Barbastelle) ou encore pour des insectes comme le Pique-prune. Ainsi 4 contrats Natura 2000 « bois sénescents » ont été déposés ou, pour les derniers, le seront d'ici la fin 2019.
- En 2017, les Parcs naturels régionaux du Verdon, du Luberon, du Mont Ventoux (parc en préfiguration), des Baronnies provençales et des Alpilles et en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels (CEN PACA) et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO PACA), ont monté un projet visant à renforcer l'accueil de leur territoire pour le Vautour percnoptère. Ce projet consiste notamment à augmenter le nombre de placettes d'alimentation destinées aux vautours (ces placettes seront proposées aux éleveurs du plateau de Valensole et des gorges du Verdon qui les alimenteront tout au long de l'année avec les bêtes mortes de leur troupeau). L'Agence Française pour la Biodiversité a accordé les financements fin 2018, l'animation auprès des éleveurs a d'ores et déjà commencé.

ZOOM sur les conventions refuges chauves-souris des basses gorges

L'ensemble des tunnels de l'ancien canal du Verdon dans les basses gorges a été labellisé « Refuge pour les chauves-souris ». Ces tunnels qui s'étendent sur Saint-Julien-le-Montagnier, Quinson et Esparron-de-Verdon ont une importance nationale puisqu'ils hébergent 30 % de la population française de Murin de Capaccini entre octobre et mars. Le Parc, le Groupe chiroptères de Provence et la Société française d'étude et de protection des mammifères ont donc proposé aux trois communes de s'engager dans cette convention, afin d'assurer la protection de ce refuge très particulier et d'une grande valeur. Une autre convention refuge a également été validée par EDF et la commune d'Esparron, propriétaire d'une grotte des basses gorges, où se reproduit une grande partie de la population de Murin de Capaccini entre avril et août, accompagnée d'une autre chauve-souris remarquable, le Minoptère de Schreibers, dont les effectifs nationaux sont en chute libre.



Les actions réalisées en 2018

Les sites d'intérêt écologique majeur au plan de Parc

- Cogestion de la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin à La Palud-sur-Verdon,
- Accompagnement du projet de Réserve biologique dirigée de la hêtraie du Grand Margès (Aiguines). En 2018, le Conseil national de protection de la nature a donné son feu vert pour la création de la Réserve. Suite à la délibération de la commune, après 7 années de pugnacité, la Réserve devrait ainsi être officiellement créée en 2019 !

Une intervention urgente pour préserver l'Écrevisse à pieds blancs

Un aménagement, réalisé sur financements Natura 2000, a permis de contrer la remontée de la peste de l'écrevisse dans un affluent du Verdon, permettant in-extremis de sauver une des dernières populations d'écrevisses à pieds blancs sur le territoire. Quatre populations ont déjà disparu depuis 2016, du fait de cette maladie véhiculée par les écrevisses exotiques.



La création ou la restauration de haies

Le projet de plantation de haies et d'arbres isolés dans les exploitations agricoles, initié en 2016, s'est poursuivi en 2017 et 2018.

Depuis 2016, 15 agriculteurs ont ainsi bénéficié d'un soutien pour la plantation de 4 km de haies au total. Pour accompagner les agriculteurs ou les volontaires sur le parcours d'un projet de plantation de haies, le Parc a réalisé en 2018 un guide technique *Concevoir, planter et entretenir des haies*. Ce guide est à la croisée des enjeux paysagers, environnementaux, agricoles, et il s'adresse à un large public.

ZOOM sur la pose de nichoirs à Chevêche

En lien avec les objectifs de plantations de haies et la démarche REGAIN, 6 nichoirs à Chevêche ont été disposés sur des arbres de plein champ ou en bordure, afin d'aider la Chevêche d'Athéna à se maintenir sur le plateau de Valensole. À terme, ces nichoirs « remisés » et remis au Parc par la LPO PACA, devraient être complétés par de nouveaux nichoirs proposés aux agriculteurs. Ces nichoirs doivent permettre de favoriser l'essaimage des jeunes à la recherche d'un nouveau territoire (financements TEP-CV).



RÉGIE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES SITES NATURELS FRÉQUENTÉS

Les actions réalisées en 2018 pour le Grand site en projet des Gorges du Verdon

Aménagement du Point sublime - Couloir Samson à Rougon : la régie a finalisé le programme d'aménagement, réalisé la consultation pour choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre et organisé un jury d'entretien de trois candidats. L'étude de maîtrise d'œuvre a ensuite été engagée, avec la réalisation sur le second semestre de l'esquisse d'aménagement, de l'étude avant-projet sommaire et de plusieurs groupes de travail avec les usagers et partenaires. De plus, le dossier de demande de subventions de la phase travaux a été déposé.

Aménagement des belvédères de la Dent d'Aire à La Palud-sur-Verdon et du col Illoire à Aiguines : les travaux d'aménagement des deux belvédères ont été réalisés au printemps 2018. Les nouveaux aménagements ont été inaugurés début juillet en présence de l'ensemble des partenaires de l'opération. La signalisation sur la route des Crêtes (faisant partie du projet) est prévue pendant l'hiver en partenariat avec le Centre d'intervention de La Palud (ensemble des belvédères et signalisation à l'entrée de la route des Crêtes).



Aménagement des sites d'embarquements eau vive : la définition du programme d'aménagement de chacun des sites a été réalisée sur le premier semestre. La consultation a permis de sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre et l'étude avant-projet a démarré en novembre.

Extension du réseau radio « Sécurité Verdon » : le projet d'extension du réseau radio a été engagé sur l'année 2018. Trois relais ont été installés sur l'ouest du territoire du Parc afin de couvrir le lac d'Esparron, les basses gorges et les gorges de Baudinard et les secteurs alentours. Le dernier relais est prévu fin 2018/début 2019.

Co-animation du **schéma mobilité et déplacements du Grand Site**. Ce document a abouti à la définition d'un plan de déplacement sur et vers les gorges du Verdon.



ZOOM sur l'installation des toilettes sèches

En assistance à la commune de La Palud-sur-Verdon, des toilettes sèches ont été installées sur deux sites naturels fréquentés : La Maline et Mayrestre, au printemps 2018. Le modèle a été conçu en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France, les plans et les autorisations administratives réalisées en interne.

VERS UNE VALORISATION ET UNE DIFFUSION DU PATRIMOINE BÂTI DU VERDON

Avec la contribution financière de :



Les actions réalisées en 2018

La réalisation d'un film sur les savoir-faire traditionnels

Ce film met en valeur trois techniques traditionnelles que sont le plâtre, la chaux et la pierre sèche. Le tournage a eu lieu en juin et en septembre 2018. Le film sera diffusé courant 2019.

Deux journées de sensibilisation aux techniques de restauration traditionnelles ont été organisées en 2018 : l'une portant sur la cuisson du gypse (Saint-Jurs et Riez en mars) et l'autre sur le broyage du plâtre (Saint-Jurs en avril).



Plusieurs chantiers participatifs ont démarré en octobre 2018, suite à un appel à communes volontaires. Plusieurs projets ont été retenus dont le lavoir de Font-Vieille à La Verdrière, le lavoir de Saint-Martin de Brômes et le pigeonnier de Valx.

Les chantiers se poursuivront en 2019 et permettront de restaurer le canal de Cresson à Aups, le lavoir de Font-Vieille, le puits de Roumoules et le pigeonnier de Valx.

L'accompagnement des communes par rapport aux leviers de financement pour la

restauration de leur patrimoine bâti s'est poursuivi. Ce travail consiste à informer les communes sur les dispositifs financiers existants (Région Sud, Fondation du patrimoine principalement, départements 04 et 83, Europe) et à les conseiller sur la mise en œuvre des opérations de restauration.

- Appel à projets patrimoine rural : pigeonnier à Valx, pont à Comps-sur-Artuby, tour à Allons, chapelle à Vinon-sur-Verdon.
- Chaîne patrimoniale : lavoir à Gréoux-les-Bains, lavoir à Bauduen, lavoir à Vinon-sur-Verdon, statue à Saint-André-les-Alpes, bancs d'église à Saint-Julien-du-Verdon, remise à Rougon.
- Dispositif Monument aux morts / Office national des anciens combattants et victimes de guerre : monument de Rougon.

ZOOM sur la journée de cuisson du gypse

Cette journée de sensibilisation a réuni 182 visiteurs sur plusieurs sites : montage du four et cuisson du gypse, visite de la plâtrière, visite de l'hôtel de Mazan, conférence.

Cette manifestation a été organisée en partenariat entre le Parc du Verdon, Durance Luberon Verdon Agglomération, l'association *Lei Pico Greuto* et l'entreprise les Ateliers du paysage.



LA SENSIBILISATION ET LA SÉCURISATION DES VISITEURS

LA PREVENTION DES CONFLITS ET DES NUISANCES

Le dispositif Écogardes en 2018

L'équipe d'écogardes était composée de 15 saisonniers, d'un volontaire en service civique, d'une cheffe d'équipe, de 2 chefs de secteurs, d'un écogarde / chef de secteur technicien randonnée et du coordinateur présent à l'année. Nouveauté 2018 : l'intégration d'une partie de l'équipe formée au risque feu de forêt dans l'opération régionale « Guerre du feu ».

L'action a permis de croiser 136 000 personnes et d'en sensibiliser 38 000.

450 feux de camp ont été relevés et démontés et 45 éteints en présence des contrevenants. 90 encombrants ont été relevés et cartographiés.

Des partenariats forts sont maintenus avec d'autres institutions (ONF, ONCFS, SDIS, Gendarmerie) et des patrouilles communes sont régulièrement réalisées.

Les écogardes ont accompagné les manifestations sportives à travers l'émission d'avis, le conseil sur les tracés, sur la tenue des événements ou la présence à certaines manifestations (Verdon Canyon Challenge, Transpiades, Renard assoiffé, Swimrun et raids multi-activités).

La circulation motorisée

La mise en œuvre de la stratégie de maîtrise des loisirs motorisés en espace naturel établie en 2017 se poursuit avec, comme action phare, l'accompagnement des communes dans la prise de plan de circulation visant à réduire les conflits d'usages.

La réflexion sur le secteur de Malassoque se concrétise par la réalisation d'un état des lieux des pratiques, recensement des voies ouvertes à la circulation, des conflits d'usages et des enjeux environnementaux ; puis rédaction d'un plan de circulation.

D'autres actions ont également été menées : accompagnement du moto club du Var (ré-homologation du circuit de Roumoules), d'habitants, collaboration avec les services de l'État et avec les services de police de l'environnement... Voir la page dédiée aux pratiquants sur le site web du Parc : <http://parcduverdon.fr/fr/conseils-des-ecogardes/la-pratique-des-loisirs-motorises>

ZOOM sur la vidange du lac de Quinson

À l'occasion de la vidange du barrage de Quinson mettant à découvert les gorges de Baudinard et les lacs du Cadenon, de Montpezat et de Saint-Laurent à l'automne 2018, une convention a été passée entre EDF et le Parc du Verdon pour l'intervention d'écogardes.

Pendant 6 semaines, 4 écogardes, 2 services civiques et le coordinateur ont assuré 7 jours / 7 des missions de surveillance pour faire respecter l'arrêté inter-préfectoral d'interdiction d'accès aux zones exondées et de sensibilisation pour la protection des personnes.

Les écogardes, en collaboration avec la Gendarmerie, en ont profité pour dépolluer les sites en retirant des centaines de kg de déchets en tous genres dont des véhicules immergés (géolocalisation et fouille des épaves).



Sur le domaine de Valx

Vieille ferme Rébory : Dépôt du permis de construire pour la réhabilitation de la ferme



Bastide de Valx, Maison du Parc

- Renforcement de l'isolation du toit de la bastide,
- Changement de la chaudière,
- Installation de la fibre entre la bastide et la ferme caprine (liaison Internet, téléphonique et réseau interne),
- Amélioration de la gestion des eaux de pluie dans la cour arrière.

Espaces extérieurs et accueil

- Parking et bornes vélos,
- Installation et liaison de bornes électriques et acquisition de voitures électriques,
- Recollement des plans de réseaux du domaine,
- Démarrage d'un schéma d'accueil du public (fin d'année avec le Conservatoire du littoral).

Ferme caprine pédagogique

- Restauration du pigeonnier de la ferme caprine,
- Poursuite du projet pédagogique et création de nouvelles animations (notamment grand public).

Sur Félines

- Entretien de la toiture de la grande maison.
- Plomberie sur la grande maison et petits entretiens.
- Petits aménagements d'accueil des chauves-souris dans la vieille bergerie.

Suivi, renouvellement, modification des conventions avec les usagers du domaine

- Convention de gestion des truffières : renouvellement et évolution de la convention avec F. Daïni.



ZOOM sur la restauration du pigeonnier de la ferme caprine

Réalisation du permis en interne, réfection de la toiture, pose de menuiseries extérieures, isolation de la toiture et mise en œuvre d'enduits intérieurs, dalle de sol en vue d'une utilisation par les chevriers d'un dépôt en rez-de-chaussée et bureau à l'étage.

Partenariat et financement par la Fondation du patrimoine.

Les actions réalisées en 2018

Gestion des données cartographiques (SIT – système d'information territorial)

- Poursuite de la mise en place des observatoires thématiques sur le territoire, de la coordination et de l'accompagnement des missions aux projets SIT et SIG. Suivi des projets inter-Parcs : poursuite du travail sur l'observatoire, préparation de la mise en place de la cellule inter-Parcs pour une mise en commun des moyens entre les Parcs de la région, poursuite de la mise à jour technique de la nouvelle plateforme SIT avec le transfert des bases de données.
- Création pour les agents de 32 applications/cartes.
- 15 000 connexions sur le site Internet du SIT : www.geo.pnrpaca.org

Création des outils et des supports de sensibilisation pédagogique

- Création et édition de 3 fiches « observatoire » sur la Martre et la Fouine, le Lérot et le Loir, et le Tétrasyre. Ces fiches sont composées d'une présentation de l'espèce et d'une partie détachable pour noter et envoyer ses relevés au Parc du Verdon. L'objectif de cette action est d'assurer le suivi d'espèces avec l'aide des habitants, de former et de créer des liens avec des relais locaux sur l'ensemble du territoire.

Développement du centre de ressources du Parc

- Saisie des nouveaux ouvrages : 96 nouveaux documents, soit un total de 1780 ouvrages référencés grâce aux contributions des agents du Parc.
- Quelques demandes extérieures de consultation de documents comme celle de la chercheuse Pauline Mayer dans le cadre de l'étude sur l'eau qu'elle mène pour le Parc. Hormis ces demandes occasionnelles et professionnelles, il n'y a toujours pas de consultation ouverte au public ou de système d'emprunts.
- Sécurisation d'accès au site avec une nouvelle adresse : <https://parcduverdon.centredoc.fr/>

Poursuite de la démarche d'Opendata

- 51 jeux de données livrés sur la plateforme Datasud.

ZOOM sur la convention de partenariat avec la communauté de communes lac et gorges du Verdon (CCLGV)



Appui du Parc à la communauté de communes sous la forme d'une convention de partenariat et de mise à disposition d'un agent du Parc. La mission du Parc était la suivante : accompagner un stagiaire pour la mise en place du serveur

SIG répondant aux besoins de la structure, la cartographie, et la structuration du SIG. Au total le géomaticien du Parc a passé 4,5 jours.

AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE TERRITOIRE SELON LES PUBLICS CIBLÉS

Les actions réalisées en 2018

Presse média

- envoi de 27 communiqués de presse et 228 articles parus (non exhaustif) ; 28 émissions *Écho du Parc* sur Radio Verdon, accompagnement de projets de tournage.

Outils numériques de communication : animation du site Internet www.parcduverdon.fr, et de la page du réseau social Facebook

- 70 085 utilisateurs sur le site Internet.
- sécurisation de l'accès au site Internet.
- Facebook : 7415 fans (+ 1315 en 1 an) ; 2 envois de la newsletter.
- Accompagnement à la réalisation de plusieurs vidéos sur le Colostre, le patrimoine bâti et la Trame verte et bleue.
- Création de nouvelles pages sur le site.

Pilotage et accompagnement d'éditions

- 7 brochures (carnet découverte, 10 sorties sans voiture, les animations à Valx...).
- 5 éditions (le SAGE, les guides sur les haies et les espèces envahissantes, *l'agrodiversité fruitière du Verdon* et *Le courrier scientifique sur l'eau*).

Les 20 ans du Parc

- Fin de la communication de l'année des 20 ans du Parc avec le lancement de l'ouvrage *l'Almanach du Verdon* édité par les éditions Parole (communication presse – média, tournée auprès des communes, jeu-cadeau avec les radios locales pour Noël, etc.).
- Lancement de la nouvelle lettre d'information à l'occasion de l'événement : *Vivre en Verdon* spéciale 20 ans.



Lancement de la communication pour la révision de la Charte

- Définition d'une stratégie de communication et des outils.
- Réédition de la brochure « *L'essentiel du Parc en 6 questions* ».

ZOOM sur le programme estival du domaine de Valx

Le Parc a choisi en 2018 de se lancer dans un programme estival de rendez-vous pour faire connaître le domaine de Valx et ses activités pédagogiques. Trois ateliers et une sortie ont été proposés chaque semaine tout au long de l'été : apprendre à fabriquer son fromage, de fibres en fil et de fibres en feutre, se préparer un goûter du terroir, et le sentier des contes. Un programme commun de communication a été élaboré avec les différents partenaires et diffusé à l'ensemble des hébergeurs, offices de tourisme locaux, à la presse et sur le web. L'opération est à réitérer en 2019 avec des premiers retours encourageants autour de ce support.



Les actions réalisées en 2018

Poursuite du travail sur le réseau des acteurs culturels

- Fin du projet de la Mescla, portail culturel du Verdon (site Internet, agenda des événements, portraits d'acteurs culturels, animation page facebook, etc.) en accord avec notre partenaire, l'association Art et culture Fabri de Peiresc.
- Poursuite de la convention avec la Direction des affaires culturelles : échange autour de projets communs, d'acteurs culturels locaux, sollicitation de moyens financiers pour des projets, etc.
- 1 rendez-vous culturel « Court-circuit de la culture » ou comment permettre la rencontre entre les organisateurs d'événements et les artistes locaux.



Proposer une offre de formation

- Coordination et accompagnement des formations proposées par le Parc,
- Construction de 3 formations à vocation éducative : une formation des enseignants du territoire sur la mise en place de projets éducatifs en partenariat, une formation sur les conférences gesticulées (10 participants), une formation sur le théâtre-forum (5 participants),
- Encadrement de 5 stages courts (de 1 à 6 semaines) du Parc auprès des jeunes du territoire dans le cadre de leurs études (stage de 3^e, stages de lycéens, etc.).

ZOOM sur l'arrêt du projet de la Mescla, portail culturel du Verdon



LA MESCLA
Le portail culturel du Verdon

La Mescla est un projet qui remonte à 2005 avec un premier inventaire des acteurs culturels du territoire du Verdon, de sa source à sa confluence. Ce travail de partenariat entre l'association Art et Culture Fabri de Peiresc et le Parc naturel régional du Verdon avait donné lieu à un annuaire qui, en 2014, avait pris le nom de « La Mescla, portail culturel ». Cette version enrichie de l'annuaire proposait des portraits d'acteurs, un agenda et des ressources. Il se nourrissait de vos initiatives culturelles qu'il valorisait via un site Internet, une page facebook et une newsletter.

Faute d'adhésion large des acteurs culturels, comme de temps disponible dans les deux structures pour atteindre ces ambitions, il a été décidé de ne pas poursuivre ce projet. Cet abandon n'enlève rien à la volonté d'accompagner et de prendre part à la vie culturelle locale, le Parc croit en la richesse des événements culturels et continuera de les défendre et valoriser comme il le fait auprès de la DRAC dans le cadre de la convention de partenariat.

Les actions réalisées en 2018

Mise en œuvre de la stratégie éducative :

- L'organisation, l'accompagnement, le suivi, la coordination et parfois l'animation de 36 rencontres à destination des habitants.
- La coordination et l'accompagnement pédagogique de l'appel à projet scolaire sur trois thématiques : l'eau (dans le cadre du contrat de rivière), la biodiversité (dans le cadre du programme TEPCV – Territoire à énergie positive) et l'agriculture (en lien avec le domaine de Valx). Sur l'année scolaire 2017-2018, 48 classes ont bénéficié d'un projet Parc, et sur l'année 2018-2019, 56 classes ont été sélectionnées pour des projets qui se réaliseront en 2019.
- Les inventaires citoyens de la biodiversité sur la commune de La Martre avec 7 sorties, 7 entretiens oraux avec des habitants et 1 week-end de prospection avec les naturalistes bénévoles du territoire.
- Réalisation d'un séjour en refuge avec deux accueils collectifs de mineurs.



ZOOM sur le séjour en refuge avec l'opération « jeunes au sommet ! »



« Jeunes au sommet » est une opération internationale portée par Alparc, le réseau français Educ'alpes et localement par le Parc naturel régional du Verdon. Cette opération est symbolique. Elle consiste à proposer aux jeunes Alpins de monter au sommet d'une montagne le 12 juillet pour y passer une nuit ou quelques jours, y vivre une expérience collective intense et riche et recréer ou resserrer le lien entre la montagne et les jeunes.

Et dans le Verdon ça a donné quoi ? Le centre de loisirs de Montagnac-Montpezat et celui de Puimoisson se sont rassemblés pour emmener 16 jeunes au Mont-Chiran (au refuge-observatoire – 1930 m) du 11 au 13 juillet 2018.

Un programme riche a été concocté par le Parc, les deux animatrices des centres de loisirs et les gestionnaires du refuge : randonnée jusqu'au sommet et découverte des lieux et du métier de gardien de refuge, ateliers (aquarelle pour apprendre à lire les paysages, à les dessiner et les peindre...), suivi de la vie quotidienne du refuge, rencontre du berger, veillées (animation astronomie et observation des étoiles...), etc.

Plusieurs thèmes ont ainsi pu être abordés : le changement climatique, la gestion de l'eau en montagne, les usages de l'estive et le pastoralisme, et surtout l'expérience de vivre la montagne à deux pas de chez soi !

Une belle initiative qui sera renouvelée en 2019 avec de nouveaux centres de loisirs sur un nouveau dispositif : « 1001 nuits » (projet en partenariat avec la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et le Parc national du Mercantour).

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTERPRÉTATION DU TERRITOIRE

Les actions réalisées en 2018

Projet culturel sur l'eau :

- Lancement de premier volet du projet : une étude historique et ethnologique conduite par Pauline Mayer qui se finira mi-2019 pour laisser place à la création artistique, acte 2 du projet !

Suivi de programmes de recherches émanant du conseil scientifique ou de projets du Parc et du territoire :

- Accompagnement du programme collectif de recherche du Jabron : appui technique à la mairie de Trigance afin de réaliser une série de panneaux sur l'évolution du paysage de la vallée de Jabron depuis le village ; organiser une rencontre de l'équipe, élus et membres du conseil scientifique du Parc à l'occasion de la campagne de fouilles ; définir des perspectives de travail en commun à proposer en 2019.
- Ultime relance du service régional d'archéologie de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) pour la préservation du site de Segriès avec l'envoi d'un courrier. La DRAC a choisi de ne pas mener d'action de sauvegarde sur la gravure (travaux de recherche déjà effectués, moulage préservé au musée de Quinson) mais de lancer une campagne de prospection-sondages d'évaluation du site alentour.

Accompagnement des projets d'interprétation :

- Suivi du schéma d'interprétation du tour du lac de Sainte-Croix avec le Conservatoire du littoral, dont une partie sera déclinée sur le réaménagement du sentier d'interprétation du domaine de Valx.

ZOOM sur Vous avez dit projet culturel sur l'eau ?

Dans le cadre du contrat rivière, le Parc mène un projet sur les dimensions culturelles de l'eau de la rivière du Verdon et de ses affluents. Il s'articule en deux temps : une étude ethnologique et historique menée par Pauline Mayer et lancée en 2018, qui laissera la place mi-2019 à l'intervention d'artistes. Pour travailler sur un thème aussi vaste, il a fallu cibler des lieux et des thèmes. Ils sont au nombre de trois :

- les aménagements hydrauliques anciens à Saint-André-les-Alpes : l'exploitation de la force hydraulique, l'acheminement de l'eau, la jonction rivière/lac...
- le site englouti de Fontaine-l'Évêque à Bauduen : histoire de la résurgence, mémoire du lieu, les loisirs, les souvenirs, les liens avec le barrage...
- l'ancien canal du Verdon et la prise d'eau du lac d'Esparron à Saint-Julien-le-Montagnier, ainsi qu'à La Verdière, Ginasservis, Quinson et Esparron-de-Verdon : les changements contemporains avec l'arrivée de l'eau au village et l'irrigation, et partage de la ressource en eau au niveau régional.



STRUCTURER LA DESTINATION TOURISTIQUE VERDON

Les actions réalisées en 2018

Avec la contribution financière de :



Programme Espace valléen : Voir le Verdon en Grand !

- 21 actions dans une maquette financière de 3 millions d'euros à investir dans le projet de Grand site de France pour les gorges du Verdon. L'Europe (POIA-FEDER), l'État (FNADT) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur interviennent à plus de 1 850 000 € dans le programme.
- 3 dossiers déposés en 2018 dont :
 - Animation du programme espace valléen 2019 suite au départ de l'animatrice ;
 - Animation randonnée GR de Pays du tour de l'Artuby (22 000 €) ;
 - Travaux requalification du Point Sublime (1 127 000 €).



Inauguration du troisième GR de Pays® des tours du Verdon : le tour du lac de Ste Croix

Plus de 300 personnes ont participé cette année à cet évènement qui est venu ponctuer la création du 3^e GR de pays construit par le Parc et les partenaires : Départements, P2A, CCLGV, DLVA, Fédération et comités de randonnée, offices de tourisme, EDF, Conservatoire du Littoral...

Formation des professionnels de l'eau vive avec France Nature Environnement des Alpes-de-Haute-Provence

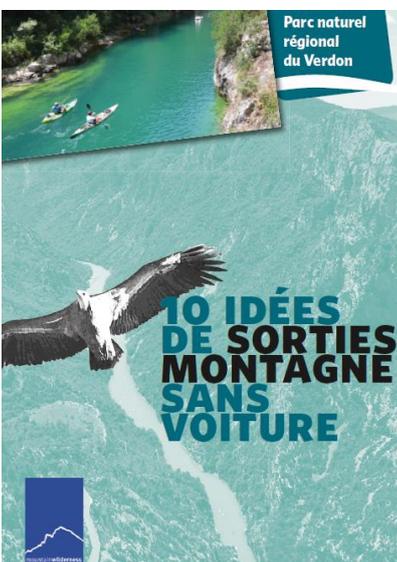
3 journées de formations regroupant une trentaine de participants. Création d'un visuel spécifique valorisant les professionnels ayant participé à la formation. Cette action bénéficie du soutien de l'Agence de l'eau et de la Région Sud.



Développement du réseau des bénéficiaires de la marque Valeurs Parc

Plus d'une cinquantaine de prestataires marqués dont 3 nouveaux en 2018 : deux hébergements (La Fabrique à Moustiers et l'Hôtel des Colonnes à Riez) ainsi que notre premier prestataire d'eau vive (Les Verdoniens à La Palud-sur-Verdon).

ZOOM sur le schéma de mobilité touristique du Parc du Verdon



Ce schéma a pour objectif d'améliorer la connaissance des dynamiques de flux touristiques. Il doit permettre de faire émerger, de manière concertée, des possibilités nouvelles de déplacements sur le territoire, portées par des opérateurs publics ou privés, avec un regard sur l'accès au site des Gorges du Verdon (par rapport au label Grand site de France) mais aussi sur les nouvelles pratiques d'itinérance pédestre et cyclable.

L'élaboration de ce schéma a été l'occasion de promouvoir différemment l'offre touristique du Verdon via le prisme de la mobilité douce. Cela a donné lieu à une brochure *10 idées de sortie sans voiture dans le Verdon* de la collection de l'association Mountain Wilderness et participer à l'opération www.verdon.changerdapproche.org

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DU TERRITOIRE

Les actions réalisées en 2018

Poursuite du dispositif Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV). Un projet construit à l'échelle du Grand Verdon entre le Parc du Verdon et la communauté de communes Alpes Provence Verdon :

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



- Phase 1 et 2 : 1 million d'euros investis dans la rénovation de 19 communes et intercommunalités (30 opérations) et actions en faveur de la transition écologique et énergétique.
- Phase 3 : 826 000 € investis dans la rénovation des bâtiments (isolation toiture, ouvrants, portes et fenêtres), le chauffage et l'éclairage public (76 opérations et 29 communes).

ZOOM sur 10 ans de développement du photovoltaïque au sol dans le Verdon

Depuis 2007, dans un contexte de libéralisation de la production d'énergies renouvelables, le Parc du Verdon (en collaboration avec le Parc du Luberon) a mobilisé son ingénierie et ses réflexions autour de l'accueil et de l'encadrement des centrales photovoltaïques au sol. Le bureau du Parc du Verdon doit rendre des avis sur ces projets au regard de la charte et du plan de Parc.

Une position a été rédigée privilégiant ainsi le foncier public, les espaces anthropisés et les économies d'énergie.

Ainsi, 23 avis ont été rendus depuis 2007 (5 favorables, 4 réservés et 14 défavorables) et 12 centrales ont pu se développer majoritairement sur du foncier public.

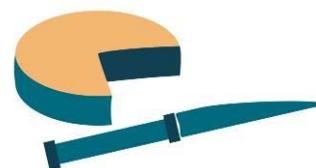
Aujourd'hui, la production électrique globale du Verdon représente 1,37 fois la consommation du territoire. Le Parc du Verdon concentre aujourd'hui 9 centrales photovoltaïques au sol sur une surface de plus de 322 ha et une puissance installée de 144 MegaWatt crête.



Les actions réalisées en 2018

Les marchés paysans du Verdon

Toujours en partenariat avec la l'association Bienvenue à la Ferme et la chambre d'agriculture O4, les 14 producteurs inscrits ont tenu 12 marchés en 2018 à Moustiers-Sainte-Marie.



Participation au « Grand pique-nique des Parc », opération nationale de valorisation de la marque Valeurs Parc naturel régional :

Avec le soutien d'une stagiaire, nous avons réalisé en 2018 la mise à jour de nos cahiers des charges pour les produits agricoles : safran, miels, plantes aromatiques et médicinales, et vins. Nous avons également participé à l'évènement Grand pique-nique le 23 septembre couplé à l'inauguration du tour du lac de Ste-Croix. Un stand a été conçu pour la mise en valeur des produits.



ZOOM sur le projet alimentaire territorial du Parc du Verdon



Dans le cadre d'un double appel à projet national et régional, le Parc du Verdon est en mesure de lancer un programme autour de l'agriculture et de l'alimentation en application de la stratégie agricole validée en mars 2017 par les membres du comité syndical du Parc.

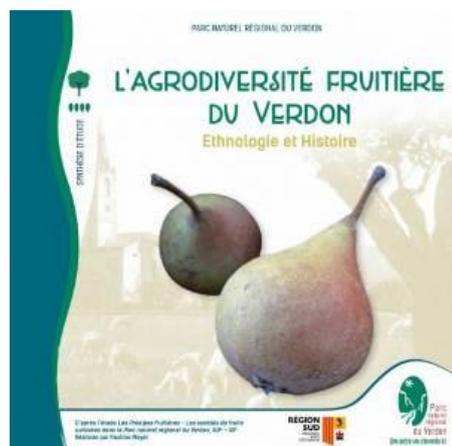
Il s'agit d'un projet transversal s'appuyant sur un redéploiement des compétences internes au Parc entre les pôles diffusion et développement. Seront valorisés les postes d'animation et de coordination du Domaine de Valx mais également autour de l'évènementiel.

Le pôle développement mobilisera son chargé de mission agriculture en coordination globale du programme. Des partenariats seront construits dès la phase de diagnostic alimentaire et territorial avec les intercommunalités, les territoires voisins, les représentants des mondes agricoles et des consommateurs, le monde de la recherche et de la formation comme le CFPPA de Carmejeane...

Trois axes de travail ont été identifiés grâce, notamment, à un temps de forum en juillet 2018 :

- 1- L'accompagnement à l'émergence et à la structuration de micro filière de proximité,
- 2- L'accompagnement à l'émergence de nouvelles manières de consommer et/ou de s'alimenter,
- 3- L'émergence d'une culture vivante de l'agriculture et de l'alimentation.

Les actions réalisées en 2018



auprès de l'INPI.

Les vergers paysans, programme de conservatoire des variétés fruitières anciennes du Verdon

- 1,2 tonnes de fruits récoltés et pressés à Castellane le 24 octobre 2018,
- stages d'initiation à la greffe, à la taille ou à la plantation,
- Édition du rapport ethno-historique de Pauline Mayer en 500 exemplaires en partenariat avec l'écomusée de la Roudoule, permettant d'éclairer l'évolution des pratiques arboricoles fruitières et la diffusion variétale sur le territoire du Parc,
- Dépôt de la marque « les vieilles branches du Verdon »

REGAIN : le réseau Sol du plateau de Valensole

Ce réseau vise à mieux comprendre le fonctionnement biologique des sols et expérimenter des pratiques offrant le meilleur compromis entre qualité des sols, productivité et durabilité du système. Le Parc du Verdon s'est entouré de différents partenaires : la Chambre d'agriculture 04, la SCP et l'UMR Eco & Sol (expertise pédologique), le CRIEPPAM (expertise lavandin), la coopérative SCA3P (accompagnement technique des essais couverts végétaux en lavandin).

En 2018, les travaux se sont poursuivis avec notamment les mesures d'état sanitaire sur 34 parcelles et les mesures de rendement sur les parcelles expérimentales. Dès la première année de récolte, les parcelles enherbées présentent un meilleur état sanitaire que les parcelles témoin sans couvert végétal. Les rendements sont pour l'heure plus importants sur les zones témoins mais tendront à diminuer avec l'accroissement du dépérissement.

Une journée technique avec AgriBio04 a été animée pour partager les résultats des essais couverts végétaux en lavandin.

ZOOM sur le groupe de travail « pastoralisme »



En 2018, un nouveau plan d'action national loup a été publié. Les élus du Parc se sont penchés sur des notions qui les ont inquiétés : la protégeabilité des troupeaux et les moyens alloués par l'État pour les éleveurs qui souhaitent mettre en place des mesures de protection. Une délibération a été prise en Bureau pour interpeller l'État à ce sujet.

Parallèlement, le groupe de travail « Pastoralisme » s'est réuni pour échanger sur un nouveau projet en lien

avec la Trame verte et bleue : Campas, et réaffirmer leur volonté de travailler sur les actions en lien avec la prédation.

Cette année encore, et ce, depuis 2013, le Parc du Verdon reste animateur du réseau interParcs « loup » pour la Fédération des Parcs.

VERS DES DOCUMENTS EXEMPLAIRES DE PLANIFICATION URBAINE ET DES PAYSAGES REQUALIFIÉS

Les actions réalisées en 2018

Le conseil en architecture

Dans le cadre d'une convention avec le CAUE du Var, des permanences de conseil en architecture ont été tenues de janvier à octobre 2018 sur le territoire du Parc (en alternance sur Aups et Vinon). 27 porteurs de projets individuels et 4 communes ont pu bénéficier de l'accompagnement d'un architecte prestataire.

Sur la commune de Bauduen, un partenariat entre le Parc, la commune et l'école d'architecture de Marseille-Luminy a permis la réalisation d'ateliers d'étudiants en architecture en mars. Conférences thématiques, rencontres avec les acteurs locaux, immersion sur le territoire ont donné lieu à 12 projets qui devraient venir alimenter la réflexion de la commune sur son aménagement.

L'accompagnement des documents d'urbanisme

Face aux échéances fixées par la Loi ALUR mettant fin à l'existence des POS au 27 mars 2017, un travail renforcé d'accompagnement des communes et intercommunalités dans l'élaboration de leur document d'urbanisme a été mis en place au sein du Parc du Verdon depuis 2016. En 2018, 16 PLU, 2 cartes communales, 1 PLUi (CCAPV) et 3 SCoT (Provence Verte et Lacs et Gorges du Verdon) sont en cours d'élaboration.

En 2018, l'intervention du Parc a notamment permis de :

- assister à des réunions thématiques organisées aux différentes étapes d'avancement afin de s'assurer notamment de la prise en compte de la charte du Parc et du SAGE Verdon,
- préparer l'avis pris en bureau du Parc sur les PLU de Quinson, Peyroules et sur la carte communale de La Bastide,
- représenter le Parc dans les instances départementales : Commission départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers du 04 et du 83, Commission départementale de la nature des paysages et des sites du 04, guichets uniques.

ZOOM sur l'observatoire photographique des paysages

Lancé en 2018, l'observatoire photographique des paysages du Verdon est constitué d'un itinéraire photographique de 60 prises de vue. Il constitue le volet paysager de la Trame verte et bleue et il poursuit plusieurs objectifs comme :

- aider à mesurer les changements en matière de paysage et d'occupation des sols,
- sensibiliser les élus et les habitants à l'évolution des paysages,
- ou encore approcher la question de la biodiversité au travers des paysages vécus.



Pour guider le choix des prises de vues, 15 thématiques représentatives du territoire ont été définies telles que les cours d'eau, l'agriculture, la forêt, les silhouettes villageoises et l'étalement urbain, les installations photovoltaïques, la fréquentation touristique...

Pour consulter l'observatoire : <http://geo.pnrpaca.org/observatoire-du-paysage/>

DECLINAISON DE LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR LE TERRITOIRE DANS UN PLAN PAYSAGES, AGRICULTURE, PASTORALISME ET BIODIVERSITE

Les actions réalisées en 2018

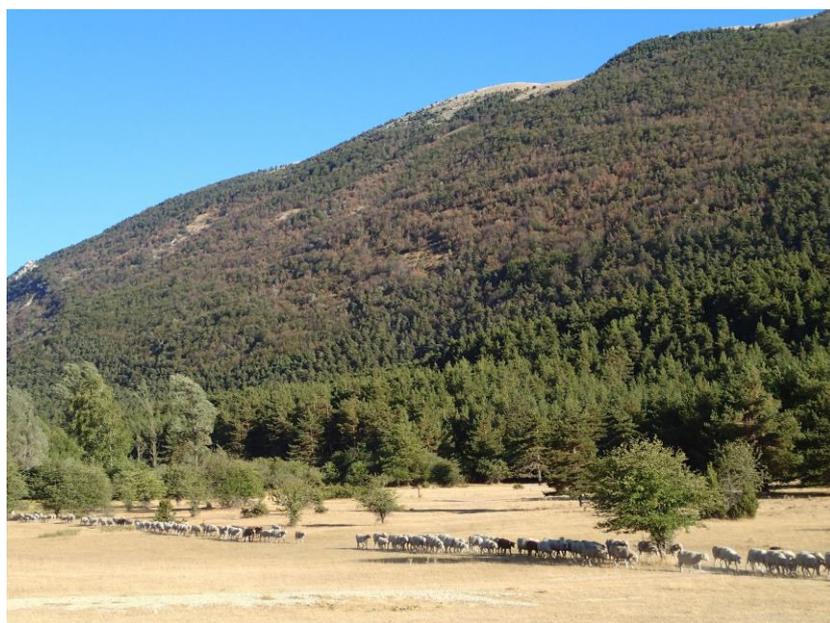
Suite aux diagnostics, avec l'appui de l'université d'Aix-Marseille, l'année 2018 a été essentiellement consacrée à :

- Préparer et élaborer les premières cartes de continuités écologiques pour les espèces des milieux ouverts et semi-ouverts ;
- Ce travail conséquent, en cours de finalisation pour les enjeux pastoraux, se poursuit désormais par l'identification des continuités écologiques dans les espaces agricoles cultivés, la cartographie de la Trame bleue et une première approche de la trame noire.

Parallèlement, le Parc a fait développer des outils de communication visant, pour 2019, à mieux faire connaître les enjeux et à en diffuser les résultats et la méthodologie :

- Réalisation de 7 vidéos illustrant concrètement, pour le Verdon, différentes approches de la Trame verte et bleue ;
- Préparation d'un page dédiée à la Trame verte et bleue sur le site Internet du Parc.

ZOOM sur le projet CAMPAS, reConquête et Amélioration des Milieux PASToraux du Verdon



En 2018, en complément de l'identification des continuités écologiques, en lien avec le CERPAM, plusieurs sites ont été pré-identifiés en vue d'en faire des sites pilotes. S'agissant principalement de travaux de réouverture, ces actions permettraient d'illustrer concrètement la démarche visée par la Trame verte, à la convergence entre enjeux pastoraux et enjeux de biodiversité et des paysages. Les *campas*, comme les appellent nos bergers, ces versants de colline ou montagne, situés entre

pelouses sommitales et prairies de fond de vallée, sont plus en proie à une fermeture rapide du milieu. Des recherches de financements sont en cours pour concrétiser des actions démonstratrices sur ces sites pilotes.

Action réalisée avec le soutien de :



Actions permettant de développer la coopération en 2018 :

- Animation des instances du Parc pour en faire des lieux ouverts, de coopération et d'apprentissage : commissions, comités syndicaux, réunion du comité scientifique et échanges avec le conseil de développement et l'association des Amis du Parc,
- Poursuite des logiques de partenariat : suivi des conventions de partenariat avec EDF et la SCP,
- Mutualisation des moyens, notamment avec les communautés de communes,
- Implication dans les réseaux : fédération des Parcs et réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec notamment la participation à l'opération « grand pique-nique » des Parcs en septembre,
- Implication dans l'animation du programme LEADER 2016-2020 porté par la communauté de communes Alpes Provence Verdon,
- Le 23 juin 2018, la charte de territoire de la Fédération des communes de Jezzine a été validée et signée par l'ensemble de ses membres, en présence du Ministre de l'environnement du Liban, d'Agnès Rampal (Présidente de la Commission "Euro Méditerranée" de la Région Sud PACA) et du Président du Parc du Verdon. Cette signature est le résultat de plusieurs années de travail aux côtés de ce territoire du sud Liban qui vise à terme la création d'un parc naturel régional.

ZOOM sur le lancement de la révision de la Charte du Parc



La Charte du Parc validée en février 2008 arrivera à son terme en 2023 et au vu du temps nécessaire à sa révision, le syndicat mixte a posé en 2018 : définition de la méthode, du calendrier et des moyens nécessaires. L'équipe a commencé à collecter les données pour procéder au bilan de la précédente charte. Une formation à la concertation a été organisée afin

de bien définir les objectifs et les modalités d'implication des habitants et des acteurs du territoire.

La première étape de la construction de la nouvelle charte est la définition du périmètre d'étude, c'est-à-dire la zone délimitant les communes associées à l'écriture de la charte et qui auront à se positionner en fin de procédure (en 2022) pour faire, ou pas, partie intégrante du Parc. Des ateliers thématiques associant élus du territoire, acteurs associatifs, partenaires techniques et institutionnels, ont questionné à l'automne 2018, le périmètre actuel. Les membres du Conseil scientifique du Parc, ont rendu un avis motivé sur l'élargissement de ce périmètre. Plus d'une vingtaine de communes potentiellement concernées ont été ainsi consultées officiellement et sur la base de leurs positionnements, les élus administrateurs du Parc ont validé en comité syndical du 30 janvier 2019 les contours possibles du futur Parc. Ce sont donc 58 communes (46 actuellement classées + 12 nouvelles) qui seront concernées, membres des 6 intercommunalités du Verdon. Des partenariats universitaires (LEAD et faculté de sociologie de Marseille) ainsi qu'avec les agences d'urbanisme et le GREC Sud ont été noués, soutenus par la Région Sud pour préparer les éléments du diagnostic de territoire, qui sera mené en 2019.



Les actions réalisées en 2018

L'année 2018 a permis de poursuivre l'accompagnement des projets inscrits au contrat rivière 2017-2022 : 21 actions sont inscrites au contrat, pour presque 6 M €. Elles sont réparties dans 4 dispositifs dont :

- **Travaux de confortement et de protection contre les crues** : secteurs haut Verdon (Allos, Colmars, Beauvezer...), et bas Verdon (Vinson). En 2018, le syndicat a accompagné les intercommunalités concernées par des ouvrages classés pour leur mise en conformité réglementaire (suivi de l'étude de danger de la digue des Relarguiers à Beauvezer, portage de l'étude de danger des digues de Vinon-sur-Verdon (convention de coopération avec la Communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon (DLVA)).
- **Amélioration de la gestion hydroélectrique vis-à-vis de la fonctionnalité des milieux** : suivis par EDF de l'effet de l'augmentation des débits réservés en cours jusqu'en 2018, les résultats seront présentés début 2019 et permettront à la CLE de valider les suites à donner sur la gestion des grands aménagements.

ZOOM sur l'étude de danger des digues de Vinon-sur-Verdon

La défense contre les inondations faisant partie intégrante de la compétence GEMAPI attribuée à la DLVA au 1^{er} janvier 2018, l'agglomération de Manosque devient automatiquement gestionnaire par transfert des digues classées de la commune de Vinon-sur-Verdon. Les 8,6 km des digues du Verdon ont été classées comme intéressant la sécurité publique par les services de l'État en charge du contrôle des ouvrages hydrauliques par arrêté préfectoral en 2008. Un panel d'obligations réglementaires y est attaché dont la réalisation d'une étude de danger de ces digues. L'étude de danger doit, via le diagnostic des ouvrages constitutifs, évaluer l'état des digues et leurs capacités de protection, pour un certain niveau de crue et pour une zone protégée à délimiter. Elle doit aussi évaluer l'éventuel risque de sur-aléa occasionné par la présence des digues lors des événements de crues, c'est-à-dire étudier le surcroît potentiel de conséquences dues aux digues sur les zones situées derrière.

Une démarche a été initiée en 2018 sur l'organisation de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant du Verdon avec les sept intercommunalités concernées. Il est question de remettre cette compétence à une échelle plus cohérente qui est celle du bassin versant. En anticipation de la mise en place d'une organisation de bassin versant pour exercer la GEMAPI, une convention de coopération publique a été signée entre la DLVA et le syndicat mixte de gestion du Parc du Verdon, qui nomme le syndicat mixte maître d'ouvrage opérationnel de cette étude de danger. En 2018, des réunions de préparation ont donc été menées avec la DLVA, le syndicat mixte et la commune de Vinon-sur-Verdon pour clarifier le rôle de chacun, élaborer la convention, construire le cahier des charges et discuter des subventions. Le marché a été attribué en décembre et l'étude doit être achevée fin 2019. Un marché annexe de débroussaillage de l'intégralité des digues préalable au diagnostic a également été lancé fin 2018.



Les actions réalisées en 2018

L'année 2018 a permis de poursuivre l'accompagnement des projets inscrits au contrat de rivière Verdon 2017-2022. 38 actions sont inscrites au contrat, pour plus de 12 M €. Elles sont réparties dans 3 dispositifs dont la **restauration et entretien des milieux** :

- Travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau (en 2018, pour le bas Verdon, 11350 mètres linéaires ont été traités sur le Verdon du barrage de Gréoux jusqu'à la limite de Vinon-sur-Verdon, et de La Levade (aval Vinon) à la confluence avec la Durance ; et 4750 mètres linéaires sur le Colostre (Roumoules et Riez), sur le bassin Artuby Jabron, 31 000 ml de travaux sur la Bruyère, le Jabron, la Lane et le Rieu Tort. Pour la première fois, il a été inséré une clause d'insertion sociale, obligeant les entreprises candidates à intégrer du travail en insertion. Sur le chantier du Colostre, ERA a ainsi fait appel à des jeunes de la commune de Riez, en contrat dans l'entreprise. L'arrêté de renouvellement de la DIG et des autorisations pour les travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve a été pris en septembre 2018, suite à l'enquête publique en mars-avril.
- Concernant la **préservation des zones humides**, l'élaboration d'un plan de gestion stratégique à l'échelle du bassin versant s'est poursuivie, ainsi que l'accompagnement des plans de gestion locaux (Saint-André-les-Alpes, lac des Sagnes, Riou-Tort à Thorame-Basse, plan de La Palud à Castellane, marais de La Palud-sur-Verdon).
- Le **projet de restauration du Colostre** s'est poursuivi. L'année 2018 a permis de finaliser la phase projet et de déposer les dossiers pour instruction auprès des services de l'État. L'enquête publique est attendue au premier semestre 2019.

ZOOM sur la restauration des continuités écologiques



Il s'agit de rétablir la libre circulation des espèces et des matériaux dans les cours d'eau. Après l'effacement du seuil sur le Bouchier à Allos et du seuil des Iscles sur le Verdon à Gréoux en 2017, en 2018, deux ouvrages hydrauliques ont été enlevés sur le Verdon par la commune de Vinon-sur-Verdon (avec la participation financière du fonds européen de développement régional et de l'Agence de l'eau), permettant le rétablissement des continuités écologiques (piscicole et sédimentaire) sur plus de 6 km, jusqu'au plan d'eau de Gréoux.

La fédération du Var pour la pêche et la protection des milieux aquatique a, de son côté, supprimé quatre seuils sur le Malaurie.

La suppression de ces seuils en rivière était inscrite au Contrat de rivière Verdon porté par le Parc.

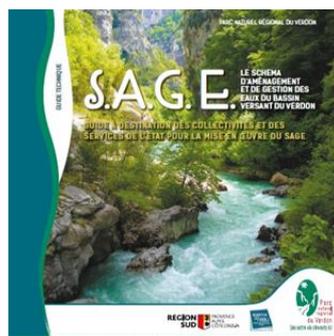
Les projets suivent leur cours sur le seuil de Gréoux, le seuil des Listes à Castellane, les seuils sur l'Estelle à Thorame-Basse, le seuil de Caillon sur la Lane.

ALLER VERS UNE GESTION SOLIDAIRE DE LA RESSOURCE EN EAU

Les actions réalisées en 2018

Concernant la gestion solidaire, 40 actions sont inscrites au contrat rivière 2017-2022, pour plus de 14 M €. Elles sont réparties dans 7 dispositifs et notamment :

- **Économies d'eau** : un volet sur les économies d'eau a été intégré au nouveau contrat. L'année 2018 a permis de finaliser des diagnostics de consommation de bâtiments publics dans 3 communes volontaires (Quinson, Aups, Allos), de réaliser 6 journées de formation pour les élus et techniciens des collectivités, de mettre en œuvre des actions de sensibilisation (11 000 factures pédagogiques envoyées aux usagers des 7 communes de la DLVA, édition de 4 présentoirs + 9 fiches conseil en 1000 exemplaires).
- **Sensibilisation, éducation à l'environnement et au développement durable** : édition d'un courrier scientifique *L'eau précieuse du Verdon, un écosystème, une ressource, un patrimoine*, édition du guide à destination des collectivités et des services de l'État pour la mise en œuvre du SAGE, réalisation de panneaux pour les actions du contrat rivière Verdon, édition de fiches sur les espèces invasives.
- **Gouvernance, solidarités et aménagement du territoire** : animation des démarches à l'échelle du bassin versant (SAGE, contrat rivière), poursuite des grands partenariats (SCP, EDF), pilotage de la démarche pour l'organisation de la compétence GEMAPI sur le bassin versant du Verdon.



ZOOM sur l'avancement de la démarche d'accompagnement des intercommunalités pour la mise en place de la compétence GEMAPI

La loi a créé une nouvelle compétence, la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Il s'agit d'une compétence obligatoire, attribuée aux établissements publics de coopération intercommunale à compter du 1^{er} janvier 2018. Une réflexion a été amorcée en 2017 et continuée en 2018 pour trouver une organisation viable et pérenne pour l'exercice de la GEMAPI à l'échelle du bassin versant. Suite au diagnostic des enjeux et actions GEMAPI sur le territoire du Verdon, une prospective financière a été menée pour imaginer les moyens à mobiliser en concertation avec les sept principales intercommunalités concernées. En parallèle, un appui juridique a permis un éclairage sur les différentes organisations possibles. En lien avec les aspects financiers, cette analyse a fait ressortir l'organisation la plus adaptée aux enjeux. Les intercommunalités ont pu participer à tous les comités de pilotage et techniques de la démarche. Ils ont été consultés sur les aspects d'organisation, de mutualisation, de solidarité, de gouvernance. Les statuts du syndicat mixte doivent donc être modifiés début 2019 pour créer l'objet GEMAPI (troisième objet du syndicat) auquel les intercommunalités pourront adhérer pour participer à la gouvernance GEMAPI Verdon.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX

Concernant la gestion solidaire, 27 projets de stations d'épuration sont inscrits au contrat rivière 2017-2022, pour plus de 9.6 M € et 8 projets de toilettes sèches pour près de 400 000 € au total.

Les actions réalisées en 2018

- **Amélioration de l'assainissement** : Sur 2018, les projets suivants ont été accompagnés : Ginasservis, Saint-Julien-le-Montagnier, Castellane, Moissac-Bellevue.
- **Gestion des rejets diffus** : En 2018, des toilettes sèches ont été installées à La Palud-sur-Verdon. Les projets d'Allos, Rougon et Saint-Julien-le-Montagnier ont été accompagnés.
- **Protection des ressources en eau potable et amélioration de la qualité de l'eau potable** : Le contrat rivière permet de financer l'animation du projet d'accompagnement de l'évolution des pratiques agricoles sur le plateau de Valensole (Regain). En 2018, l'étude des captages prioritaires du plateau de Valensole a démarré sous maîtrise d'ouvrage de la DLVA.

ZOOM sur la rénovation de la station d'épuration de Castellane



Grâce au partenariat qui lie le syndicat mixte du Parc naturel régional du Verdon et la Société du canal de Provence (SCP), la commune de Castellane a été accompagnée par le syndicat à hauteur de 250 000 € pour la station du village et 97 624 € pour la liaison de la zone artisanale à la station principale, permettant la disparition de la station obsolète et dysfonctionnante de la zone artisanale. La station principale est en train d'être entièrement rénovée, elle pourra maintenant mieux absorber les variations saisonnières de population, ses rejets seront également aux normes en terme de bactériologie, la zone aval

étant prisée pour la baignade (bien que celle-ci soit interdite). De plus, l'accompagnement de ce projet dans le cadre du contrat de rivière Verdon, en lien avec une série d'actions en faveur de la biodiversité aquatique accompagnées, voire portées par le Parc du Verdon, a permis à la commune à prétendre à une bonification de ses aides auprès de l'Agence de l'eau RMC et du département des Alpes-de-Haute-Provence, passant ainsi de 50 à 70% d'aides.

Dans le cadre de la convention de solidarité aval-amont entre le syndicat mixte du Parc et la SCP (qui distribue l'eau du Verdon aux usagers du Var et des Bouches-du-Rhône), le syndicat mixte distribue une enveloppe annuelle de 350 000 €, pour participer à la construction des nouvelles stations d'épuration du territoire. En 2018, les stations d'épuration de Castellane ZA (29 762 €), Castellane (125 000 €), Allos (139 881 €), Allemagne-en-Provence (37 321 €), et Moustiers-Sainte-Marie (18 036 €) ont été aidées. Suite à l'extension du périmètre du syndicat pour la compétence « gestion globale de l'eau », les communes situées hors Parc (Allos, Thorame-Basse...) peuvent, depuis 2018, bénéficier de cette aide.

CONCILIER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES LIÉES À L'EAU AVEC LES AUTRES USAGES ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX

Les actions réalisées en 2018

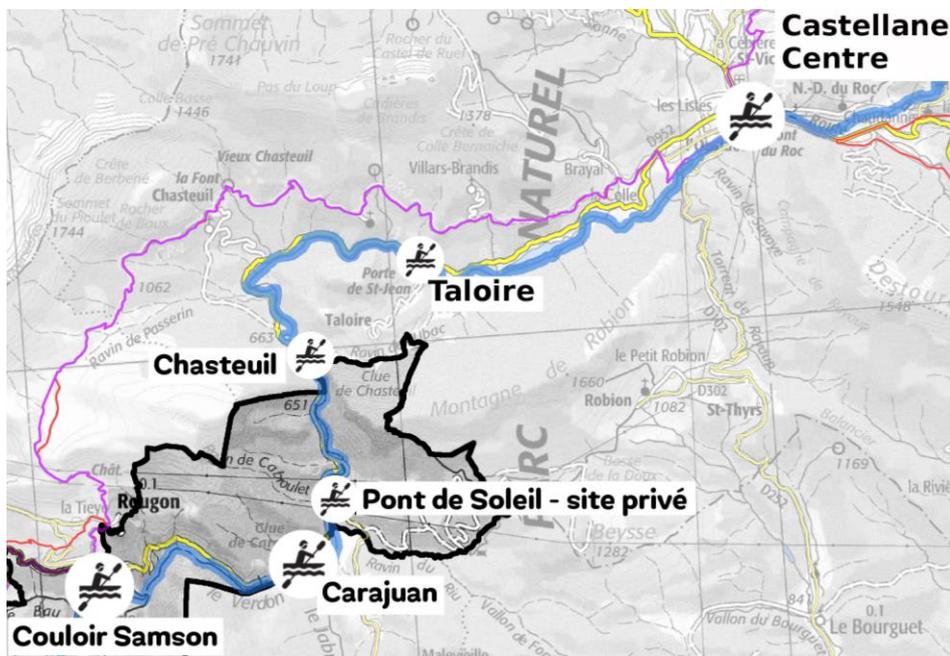
L'année 2018 a permis de poursuivre l'accompagnement des projets inscrits au contrat de rivière Verdon 2017-2022. Sept actions ont été inscrites au contrat, pour 1 M €. Elles sont réparties dans 2 dispositifs :

Plan de gestion des gorges :

- aménagement des zones d'embarquement et de débarquement pour les sports d'eau vive,
- journées annuelles d'information et de sensibilisation des guides de randonnée aquatique avant la saison estivale,
- diagnostic de l'activité de canyoning.

Aménagements pour l'accès à l'eau sur les lacs : projet d'aménagement sur la commune de Saint-Julien-le-Montagnier. En 2018, finalisation de la phase d'étude et accompagnement dans la recherche de subventions, les travaux devraient être réalisés en 2019.

ZOOM sur l'étude d'aménagement des zones d'embarquement et de débarquement pour les sports d'eau vive



Ce projet s'insère dans le programme *Voir le Verdon en grand* !

Plus particulièrement dans l'axe 1 « Organiser l'accès des visiteurs et une qualité d'accueil à la hauteur de la notoriété des sites attractifs du Verdon ».

Il bénéficie du soutien financier de la Région Sud, de l'Agence de l'eau et du Département des Alpes de Haute Provence et a pour finalité d'aménager 4 des 6 sites utilisés aujourd'hui pour les activités d'eau vive dans le Verdon, au

cœur du Grand Site des Gorges du Verdon en projet.

Le projet vise à :

- améliorer l'accueil des pratiquants des activités d'eau vive (professionnels, clients et pratiquants libres ou associatifs) et l'ensemble des visiteurs,
- limiter les impacts de cette fréquentation sur les sites et leur environnement et notamment les milieux aquatiques (berges, ripisylves, zones fragiles),
- gérer les sites sur le long terme dans une dynamique de partenariat public / privé.

Une équipe de maîtrise d'œuvre composée de paysagistes et d'environnementaliste a été sélectionnée à l'automne 2018. Cette étude va se poursuivre en 2019 jusqu'au permis d'aménager.

REMERCIEMENTS

L'ensemble des actions qui ont été présentées dans ce rapport d'activité sont rendues possibles grâce aux financements mobilisés par le Parc auprès de l'Union européenne, de l'État, en grande partie de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, des communes et de nos partenaires privés.

Nous les remercions pour leur soutien.



POUR EN SAVOIR PLUS :

Sur notre site web www.parcduverdon.fr

Abonnez-vous à la **lettre d'information du Parc**

Rejoignez-nous sur **Facebook** : www.facebook.com/ParcduVerdon

Écoutez-nous sur Radio Verdon
91 FM & 96,5 FM

Participez aux événements du Parc
Retrouvez les dates sur parcduverdon.fr/agenda

Venez à la maison du Parc
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Domaine de Valx
04360 Moustiers-Sainte-Marie
Tél : 04 92 74 68 00
Fax : 04 92 74 68 01
info@parcduverdon.fr

* Ce document a été réalisé par l'équipe du Parc en mars 2019 *